



18 mai 2020

Monsieur le Bourgmestre,

En cette période de déconfinement progressif se pose le problème de la mobilité.

Les transports en commun restent des endroits confinés et donc sensibles pour la transmission du virus. Nous pouvons raisonnablement supposer que la plupart des gens choisiront de se retrancher derrière le volant de leur voiture et contribueront ainsi à augmenter le nombre d'embouteillages en ville avec leurs lots de pollution, de stress et d'agressivité qui l'accompagnent. C'est à la rentrée scolaire que le résultat sera le plus frappant si aucune mesure n'est prise.

Afin de permettre le développement d'une alternative vélo, il est aujourd'hui indispensable de lui donner une place sécurisée dans la circulation. Les médias en parlent beaucoup : **le vélo reste le meilleur moyen de transport pour les petits trajets ainsi que les déplacements dans les centres urbains.**

Pour rendre ces déplacements possibles, quelques mesures urgentes seraient les bienvenues :

1. Sécuriser **toutes** les entrées/sorties de ville avec des pistes cyclables marquées. Il faudra sans doute avoir le courage de sacrifier des zones de stationnement à certains endroits afin d'avoir la largeur suffisante,
2. Prévoir les ZAC (zone avancée pour cyclistes) à tous les feux du centre urbain,
3. Mettre le centre-ville (intra-ring) en zone 30 ainsi que certains lotissements (de la Sambrienne notamment) en zone 20,
4. Terminer la mise en place des S.U.L. (sens unique limité) qui sont en attente,
5. Mette en place les tronçons qui facilitent le déplacement à vélo : ring vélo, voies

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org

débouchantes, rendre les sentiers plus praticables,...

6. Mise en place d'une carte et signalisations pour cyclistes et piétons,
7. Accélérer la mise en place des zones de stationnement sécurisé pour vélo,
8. Augmenter les parkings (voitures) en périphérie de la ville afin de permettre un désengorgement du centre. Avec possibilités d'arriver dans le centre urbain d'abord à pied ou à vélo, sinon, en transport en commun ou navette pour les heures de pointe.
9. Sensibiliser les corps enseignants pour qu'ils invitent les écoliers à changer leur façon de se déplacer et aider les établissements à la mise en place d'une infrastructure appropriée à la mobilité active (rue scolaire, rue cyclable,...),
10. Sensibiliser les entreprises pour qu'elles invitent leur personnel à changer sa façon de se déplacer,
11. Partager d'avantage les mesures qui seront mises en place à court terme avec les différentes associations, comités, conseils de participation afin d'anticiper les difficultés que ces changements engendrent. Une meilleure communication permettra de mieux préparer le citoyen à ces transitions, et permettra également d'attirer l'attention sur des détails qui ne peuvent être anticipés dans l'étude,

A moyen terme, appliquer le principe S.T.O.P. dans l'aménagement de toutes les nouvelles voiries.

Nous évitons de rentrer dans les détails ici, mais sachez que nous restons à votre disposition pour approfondir chacun des points énoncés ci-dessus avec vos services.

Bien à vous,

Le GRACQ de Charleroi

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15
1050 Bruxelles
Belgique
T/F +32 2 502 61 30
info@gracq.org



Pour le 25 mai, la note 6 prévoit/prévoyait (c'est le projet du 11 mai)

- la mise en zone de rencontre et en zone 30 de l'intraring et du cœur de Gosselies (sauf axes structurants à 50kms/h)

Liste 2: quartiers en zone de rencontre ou résidentielle F12a OU quartier en zone 30

District centre

Charleroi Nord (à préciser)

Dampremy, entre rue Houssière, des Français, de Gohyssart, Dandois, Wauters

District nord

Gosselies, entre rue du Rosaire, Bon Air, Léopold et RN 582

Cité du grand conti, Gosselies

Jumet, entre rue des Hamendes, de l'étang et Deulin

Jumet, cité entre rue de l'Aurore, rue de l'Union, Louis Lambert et Château

Mondron

Rue de Wayaux, rue de l'Escasse, rue du Long Prét

District est

Triangle rue du centenaire, Trieu Kaisin et Grimard

Quartier du Louvy (rue des Gayètes, rue des Guides, rue du Pont Bary, Rue Gillot)

Montignies Sur Sambre, entre RN575, 572 et terrains de port autonome

District sud

Fiestaux au sud grand ring,

Mont sur Marchienne, entre rue du Beau site, RN53, rue de la Tombe et rue des Closières

Marcinelle Bruyère, dont rue Claire Fontaine et Noir chien

District ouest

Matadi,

rue de Montpellier, Léon Pourbaix, Edmond Jacquin, Jules Gottignies, ...

cité de l'égalité à Marchienne

Roux, quartier Martinet, y compris tronçon rue de Fontaine l'Evêque

Rue du Fond Jacques et rue des Jonquilles

Rue Miss Cavell, Dampremy

Rue Victor Hachez (voirie), Docherie

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15

1050 Bruxelles

Belgique

T/F +32 2 502 61 30

info@gracq.org

- la fermeture temporaire de tronçons de voirie et la suppression temporaire de places de stationnement (souvent à proximité d'écoles ou d'établissement qui souhaiteraient étendre leur terrasse.

Liste 1 : voiries avec interdiction de circulation (excepté riverains)

Rue des Monts, Marcinelle, C3 excepté riverains

Rue du Phénix, suppression des places de stationnement devant l'école pour donner plus de

place à la sortie de l'école

Rue de la Solidarité, Montignies-sur-Sambre, C3 excepté riverains

Avenue de la CECA, C3 excepté riverains

Cité des Nutons, C3 excepté riverains

Parc de Monceau, accès à l'hôpital Maxime Docq, C3 excepté riverains

Rue du Trî al Pîre, Dampremy, C3 excepté riverains

Rue des Champs, rue du Berceau et rue Albert Goffin, Marcinelle, C3 excepté riverains

Rue des Lilas, Couillet, C3 excepté riverains

Rue du Bay, Jumet, C3 excepté riverains

Rue Victor Hachez (boucle finale), Docherie, C3 excepté riverains

Place de Crawhez, Dampremy, C3 excepté riverains

Rue circulaire, Gosselies, C3 excepté riverains

Rue de Ransart, Gosselies, C3 excepté riverains

SECRÉTARIAT
CENTRAL

rue de Londres 15

1050 Bruxelles

Belgique

T/F +32 2 502 61 30

info@gracq.org